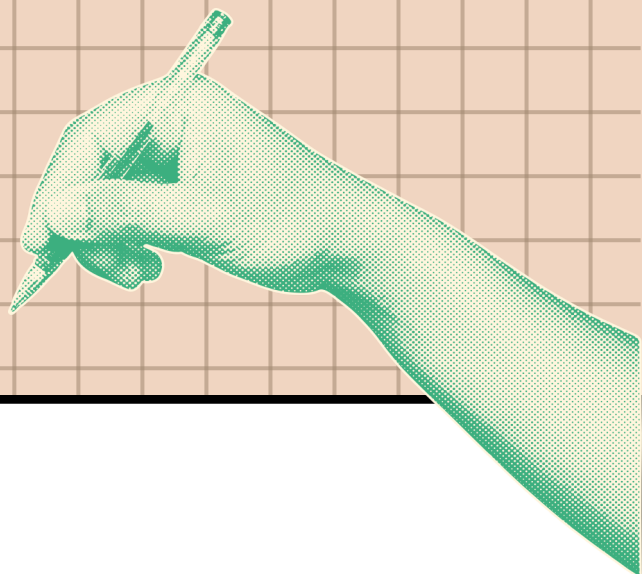
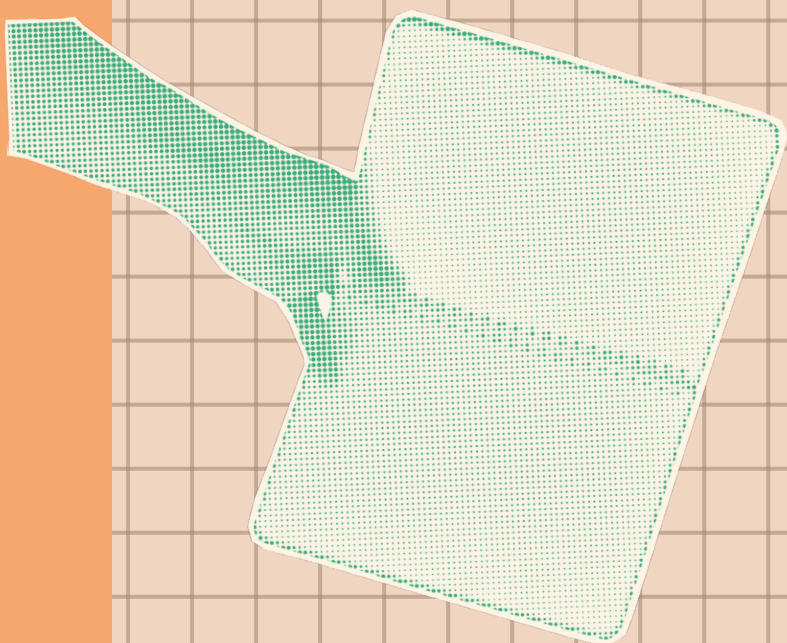
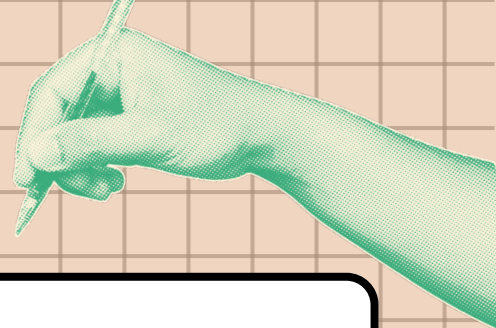




FORMATION **DU RBDH**

CYCLE D'AUTOMNE 2026





Chères associations membres,
Cher public,

L'asbl RBDH, Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat, vous invite à participer à son prochain **cycle de formations d'automne 2026**. En collaboration avec des intervenant·es spécialisé·es dans le logement à Bruxelles issu·es aussi bien de l'associatif que de la recherche, ces moments ont été pensés comme des espaces d'analyses, de passation de savoirs et de bonnes pratiques, utiles à nous outiller collectivement et individuellement pour lutter pour le droit au logement.

Vous retrouverez dans ce programme :

- **Des formations de base**, pour acquérir ou rafraîchir vos connaissances de base dans le secteur du logement
- **Des formations d'actualité**, pour vous tenir informé·e des nouveautés touchant le secteur
- **Des formations focus**, pour analyser plus en profondeur un aspect du secteur en particulier

Que vous soyez en quête de nouvelles compétences ou désireux·se de consolider vos savoirs, ces formations ont été pensées pour vous. Afin d'assurer la participation active de chaque participant·e, nous limiterons le nombre de personnes par date, il est donc nécessaire de s'inscrire préalablement.



DROITS ET OBLIGATIONS DES LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES (FOCUS ÉNERGIE)

1^{er} décembre 2026 - 9h à 12h30

Où ? « De Kriekelaar » - rue Gallait 86 – 1030 Schaerbeek

Intervenant.es : **Ihsan Bilir et Natacha Delers**, conseiller·ères en énergie - Centre d'Appui SocialEnergie

Max : 35 participant.es

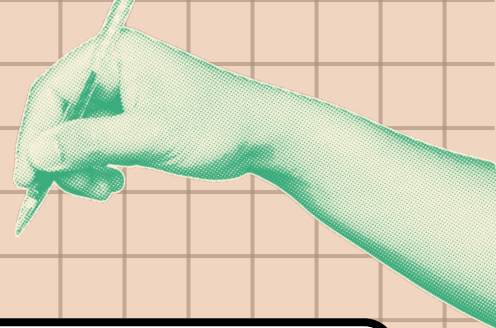
Public cible : tous·tes les professionnel·les du social qui sont régulièrement confronté·es à des questions en matière de logement et d'énergie

Qui fait quoi dans un logement ? Qui doit payer pour telle réparation ? Que prévoit le contrat de bail ? A qui incombe la charge de cet entretien ?

Si vous êtes régulièrement confronté·e à ce genre de question sans être sûr·e de la réponse à apporter, cette formation vous conviendra parfaitement.

Elle abordera tout ce qui se rapporte aux obligations de chacun, qu'il s'agisse des locataires ou des bailleurs, mais aussi à leurs droits.

[Inscriptions](#)



INFORMATIONS PRATIQUES

- Pour vous inscrire, il vous suffit de compléter les formulaires d'inscriptions concernés. Vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription une semaine avant la formation.
- Tarif : L'inscription s'élève à 30€ par participant·e pour une formation d'une matinée. Pour les formations d'une journée, l'inscription s'élève à 60 € (sandwich et boissons compris). Les travailleuses et travailleurs d'associations membres du RBDH sont exempté·es des frais d'inscription mais doivent s'inscrire suffisamment à l'avance. Pour les non-professionnelles : si le coût de la formation est un frein, contactez-nous. En cas d'empêchement, il est demandé à toute personne inscrite (quelle travaille pour une association membre ou non !) de prévenir le RBDH au moins 48h à l'avance. Sinon, les frais d'inscription seront facturés.

**Numéro de compte du RBDH : BE74 0682
2988 8007 / BIC GKCCBEBB**